



**LISTE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE GESTION SECTEUR A DU 18 JANVIER 2016**

1° - PERSONNEL

A. Absences pour maladie

1. Prise d'acte du relevé des mises en disponibilité.
2. Prise d'acte des statistiques d'absentéisme.
3. Prise d'acte de l'évolution comparative cadre/effectif.
4. Application du statut administratif dans le cadre d'agent(s) en infraction par rapport au règlement sur les absences "médicales".

B. Accidents du travail

1. Consolidation d'accident(s) du travail pour les incapacités de moins de 30 jours.
2. Décision de refuser la reconnaissance d'accidents de travail.
3. Consolidation d'accident(s) du travail et reconnaissance d'incapacité de travail y afférente pour les incapacités de plus de 30 jours.
4. Décision définitive de règlement d'accident de travail.

C. Congés

1. Prise d'acte de congés exceptionnels et de circonstances.
2. Octroi de congés pour motifs impérieux d'ordre familial.

D. Traitements

1. Valorisation de services antérieurs.
2. Octroi d'évolutions de carrière.
3. Décision de confirmer l'octroi ou la suppression d'allocations de diplôme suite à une promotion ou à l'obtention de brevets/certificats.

E. Pensions

1. Prise d'acte de mises à la pension d'office pour cause d'inaptitude physique.

F. Formations

1. Prise d'acte de l'inscription à la formation "Excel-initiation".
2. Prise d'acte de l'inscription à la formation "Conduite d'un entretien d'évaluation".
3. Prise d'acte du résultat à la formation "entretien du petit matériel à moteur thermique – convention".
4. Prise d'acte de l'obtention du brevet relatif à la formation de base pour les secouristes ambulanciers.
5. Prise d'acte de l'obtention du certificat "FOROP 1".
6. Prise d'acte de la participation à la formation "Amiante".
7. Prise d'acte de l'obtention du certificat "chef d'équipe GRIMP – IMP3".

G. Statuts du personnel

Décision d'autoriser la prolongation de l'interruption complète de la carrière professionnelle (dans le système classique) d'un agent pour un terme d'un an.

H. Procédure

Prise d'acte du jugement rendu dans le cadre du dossier JOSEZ – IILE.

I. Opt-out Officier

Décision de conclure avec un capitaine professionnel une convention d'opt-out conformément à l'article 7 de la Loi du 19 avril 2014 fixant certains aspects l'aménagement du temps de travail des membres professionnels des zones de secours.

2° - MARCHE PUBLIC

1. Décision d'attribuer à la société Tecnoconduite 2000 le marché public de services ayant pour objet la délivrance d'un permis de conduire C (recrues 2016).
2. Décision d'approuver le mode d'attribution et les conditions du marché public de travaux relatif à la transformation et rénovation des postes avancés de Grivegnée, d'Ans et de Grâce-Hollogne.
3. Décision d'attribuer le marché public de fourniture d'un simulateur d'escalier à la société Movetolive.
4. Décision d'approuver le mode d'attribution et les conditions du marché public de fourniture ayant pour objet l'acquisition de tenues d'intervention pour le personnel opérationnel.

3° - MATERIEL

1. Bilan des accidents de circulation – Prise d'acte.
2. Décision de procéder à la réparation du véhicule P10.
3. Décision de procéder à la réparation du véhicule P16.
4. Décision de procéder à l'aménagement d'un véhicule porte-conteneurs en véhicule de nettoyage de chaussée avec rampe de pulvérisation.
5. Décision de procéder à la transformation du container à eau 5700 L en container à mousse.

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 JANVIER 2016**

1° - COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

Décision de remplacer le représentant actuel de la commune d'ENGIS au sein du Conseil d'Administration de Liège Zone 2 IILE-SRI, M. Serge MANZATO, par Mme Dominique BRUGMANS, première échevine à ENGIS.

2° - PERSONNEL

- 1) Prise d'acte de l'entrée en fonction effective au 04 janvier 2016 de vingt-trois sapeurs-pompiers professionnels stagiaires.
- 2) Désignation d'un maître de stage pour les Secouristes ambulanciers civils et fixation de la composition de la commission de stage (arrêté royal du 23 août 2014 relatif au statut administratif du personnel ambulancier non-pompier des zones de secours).
- 3) Décision de promouvoir, conformément au statut pécuniaire de LIEGE ZONE 2 IILE-SRI en vigueur, un agent bachelier en comptabilité au grade de Chef de bureau spécifique Responsable du Département Finances du Service Administration à la date du 1^{er} février 2016.
- 4) Demandes d'activités complémentaires et/ou volontariat dans une autre zone : suite à l'introduction par 22 sapeurs-pompiers professionnels de demandes de dérogation, décision de leur accorder l'autorisation d'exercer la ou les activité(s) complémentaire(s) déclarée(s).
- 5) Prise d'acte de l'arrêté d'approbation du 18 décembre 2015 de l'Autorité de tutelle régionale (DGO5) : approbation de la délibération du 16 novembre 2015 par laquelle le Conseil d'Administration décide, d'une part, d'adopter, avec effet au 1^{er} janvier 2016, la « Partie Temps de travail relative au personnel de garde en casernement » du Règlement travail qui comprend, notamment, le nouveau régime horaire du personnel de garde en casernement (24/72), et d'autre part, d'abroger à cette date les dispositions du règlement de travail, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 29 septembre 2003, organisant le temps de travail du personnel de garde en casernement.
- 6) Procédure : Prise d'acte de huit arrêts rendus par le Conseil d'Etat annulant les décisions du Conseil d'Administration infligeant une sanction disciplinaire à huit membres du personnel opérationnel.
- 7) Maladie professionnelle :
 - a) Décisions définitives :

Prise d'acte des conclusions communiquées par le Fonds des Maladies Professionnelles suite à des demandes introduites au nom de deux agents en vue d'obtenir une indemnisation pour une affection figurant sur la liste belge des maladies professionnelles donnant lieu à réparation, et décision sur base desdites conclusions, de déclarer lesdites demandes recevables mais non fondées.

b) **Projet de décision (demande en révision) :**

Prise d'acte des conclusions du Fonds des Maladies Professionnelles suite à la demande en réparation pour maladie professionnelle introduite au nom d'un sapeur-pompier professionnel, et décision de donner une suite favorable à la demande dans les conditions précisées dans les conclusions du Fonds des Maladies Professionnelles.

3° - FINANCES

- 1) Décision d'attribuer à la société ING Belgique SA le marché public de services financiers ayant pour objet la conclusion d'emprunts pour le financement des investissements inscrits au budget 2015 ainsi que les services y relatifs.
- 2) Redevance incendie 2013 (frais admissibles 2012) - Quotes-parts des Centres de Groupe Régionaux : Prise d'acte de l'arrêté de Monsieur le Gouverneur du 17 septembre 2015 par lequel il arrête définitivement pour 2013 le montant des quotes-parts et redevances incombant à chaque commune ou à l'IILE.

4° - MARCHES PUBLICS :

- 1) Prise d'acte de la notification du 21 décembre 2015 de M. le Gouverneur informant LIEGE ZONE 2 IILE-SRI que la délibération du 14 décembre 2015 par laquelle le Conseil d'Administration décide d'approuver le mode d'attribution et les conditions du marché public relatif à la mise à disposition d'une ligne de crédit à terme fixe, n'appelle pas d'observation de sa part dans le cadre de l'exercice de la tutelle spécifique générale organisée par la loi du 15 mai 2007 relative à la Sécurité civile.
- 2) Prise d'acte de la notification du 21 décembre 2015 de M. le Gouverneur informant LIEGE ZONE 2 IILE-SRI que la délibération du 14 décembre 2015 par laquelle le Conseil d'Administration décide de fixer le mode de passation et les conditions du marché public de services "Désignation d'un réviseur d'entreprises comme commissaire", n'appelle pas d'observation de sa part dans le cadre de l'exercice de la tutelle spécifique générale organisée par la loi du 15 mai 2007 relative à la Sécurité civile.

5° - DIVERS :

Adoption, avec effet au 1er février 2016, du nouvel organigramme du service opérationnel de LIEGE ZONE 2 IILE-SRI.